

Formation  
financée  
et rémunérée

# Certificat de Spécialisation Option Production, Transformation et Commercialisation des produits fermiers

RNCP2281 - Certificateur : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE - Date de l'enregistrement : 01-01-2019



## Pré-requis

Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC) ou 5 (BTS), de préférence dans le secteur agricole, avec une expérience professionnelle\*. Demandeur d'emploi, salarié(e), étudiant(e), apprenti(e), vous êtes éligible à la formation. Pour être admis, vous devez nous transmettre votre dossier de candidature et participer à un entretien de recrutement.



## L'objectif

Cette formation permet de réaliser les activités suivantes :

- Analyser la situation de son activité et prendre les décisions nécessaires à la conception et au fonctionnement de son atelier
- Assurer la production des produits fermiers visant à obtenir, par la rigueur et l'exigence de son travail, des produits de qualité
- Assurer la transformation des produits fermiers (lait, viande, fruits et légumes) dans le respect de la réglementation et veiller à assurer les impératifs de commande
- Assurer la commercialisation de ses produits



## Les + de la formation

- Un accompagnement individualisé
- Des sorties pédagogiques et études de cas concrets
- Interventions de professionnels
- Mise en pratique à la ferme pédagogique de l'ALPA et sur plusieurs plateaux techniques



## Suite de parcours et débouchés

- Salarié(e) agricole spécialisé(e) dans la production ou la transformation de produits fermiers (SR, OPA...)
- Agriculteur(trice) assurant la production, la transformation et la commercialisation de produits de l'exploitation.
- Technicien(ne) vendeur de produits fermiers.



Contact recrutement :  
recrutement@alpa-is4a.fr  
06 37 42 28 02



Référent handicap / mobilité :  
referent-hm@alpa-is4a.fr  
06 37 42 28 02



**ALPA**  
2 Les Noires Terres  
54740 Haroué  
03 83 52 53 00



Pour plus d'infos,  
rendez-vous sur notre site :  
[www.alpa-is4a.fr](http://www.alpa-is4a.fr)

\* Pour toute demande de dérogation, nous consulter



## Voie de formation :

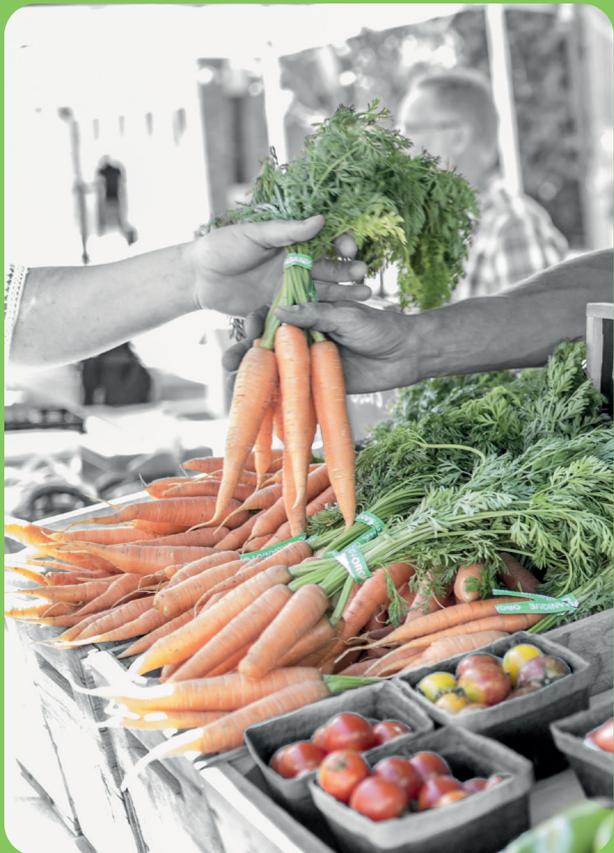
- Formation continue pour adulte en 7,5 mois (585h de cours et 13 semaines de stage)

## Financement :

- Formation financée et rémunérée par le Conseil Régional Grand Est pour les demandeurs d'emploi.
- Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles selon votre statut (nous consulter)

## Equivalences / Passerelles :

nous consulter



2 options sont proposées pour s'adapter à votre projet de diversification :

- Maraîchage biologique ou conventionnel, petits fruits, arboriculture
- Productions de polyculture et élevage

Cette formation est composée de 4 compétences attestées.

## BLOCS DE COMPETENCES :

### **BC01 - UCP1 : Organiser la production, la transformation et la commercialisation des produits fermiers**

- Présenter les caractéristiques des produits fermiers
- Choisir un système de production pour une production donnée
- Choisir une stratégie commerciale
- Organiser les différentes activités en fonction des contraintes commerciales, de personnel et techniques
- Analyser la situation de l'exploitation en production fermière

### **BC02 - UCP2 : Mettre en oeuvre des techniques de production fermière**

- Mobiliser des connaissances relatives aux techniques de production
- Choisir des techniques de production
- Réaliser les opérations de production

### **BC03 - UCP3 : Mettre en oeuvre des techniques de transformation pour des produits fermiers dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail**

- Organiser un atelier de transformation pour une utilisation individuelle ou collective
- Respecter les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité dans un atelier de transformation
- Réaliser des opérations de transformation dans un souci d'élargissement de la gamme des produits proposés et dans le respect de la réglementation
- Mettre en oeuvre des procédés de conservation dans un souci d'élargissement de la gamme des produits proposés
- Réaliser les opérations de conditionnement dans un souci d'élargissement de la gamme des produits proposés
- Mettre en oeuvre des mesures préventives et correctives pour la maîtrise des risques

### **BC04 - UCP4 : Mettre en oeuvre des techniques de commercialisation pour des produits fermiers**

- Préparer la vente des produits
- Réaliser des opérations de commercialisation

## Modalités d'évaluations :

Unités capitalisables évaluées en contrôle continu sous la forme de présentations orales et/ou pratiques et/ou entretiens d'explicitation en situations réelles ou sur une base de projet.